

COMMERCIAL LICENSE رخصة تجارية

رقم الرخصة : 4248A
License No. : 4248A

اسم الشركة : جامعة ميدأوشن - فرع الفجيرة
Company Name : MIDOCEAN UNIVERSITY-FUJAIRAH BRANCH

المالك : السادة / جامعة ميدأوشن
Owner : M/S. MIDOCEAN UNIVERSITY

منشأ الشركة : المنطقة الحرة - الفجيرة
Place of Inc. : FUJAIRAH FREE ZONE

نوع الرخصة : خدمات
Type of License : SERVICES
تعليم عالي أكاديمي عن بعد

النشاط :
Activity : Online Academic Higher Education.

العنوان : ص.ب 51124 , الفجيرة ا.ع.م
Address : P.O.Box: 51124, Fujairah

الهاتف : 2282978
Telephone : 2282978

الموظف المسؤول : السيد / عبدالرحمن بن عبدالله بن سعد المحميد
Person in Charge : Mr. Abdulrahman Abdullah S Almohaimeed

رقم السجل : 23-B-113250
Registration No. : 23-B-113250

تاريخ الإنتهاء : 31/12/2024
Date of Expiry : 31/12/2024

د و ج م :
Unified National Custom Code : 00300

الفاكس : 2282979
Fax : 2282979

المهنة : مدير تنفيذي
Position : Managing Director

تاريخ التجديد : 27/12/2023
Renewal Date : 27/12/2023

تاريخ الإصدار : 05/10/2021
Date of Issue : 05/10/2021



00300

Sharief Habib AlAwadhi
Director General

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Education Nationale,
de l'Enseignement, de la Recherche
Scientifique, de la Formation et de
l'Insertion Professionnelle



SECRETARIAT GENERAL

N°22- 1110 /MENERSFIP/SG

جمهورية القمر المتحدة
وحدة- تضامن- تنمية

وزارة التربية الوطنية
والتعليم والبحث العلمي
والتكوين والتكامل المهني

الامانة العامة

Moroni, le 05/12/2022

AUTORISATION ADMINISTRATIVE

Dans le cadre de la restructuration de l'enseignement privé, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle autorise l'établissement « **MID OCEAN UNIVERSITY** » à fonctionner en qualité d'établissement supérieur privé pendant une période de 3ans à compter de l'année académique 2022-2023.

Cette autorisation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Secrétaire Général



SOUALIAMANE SOILHI HAMADI

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Education Nationale
De l'Enseignement et de la Recherche Scientifique,
de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

Le Ministre



جمهورية القمر المتحدة
وحدة- تضامن- تنمية

وزارة التربية الوطنية والتعليم والبحث
العلمي والتدريب والتكامل المهني

الوزير

Moroni, le 02 - 03 - 2023

Décision N°23 - 034 / MENERSFIP/CAB
Portant accréditation des formations de l'Université
numérique MIDOCEAN UNIVERSITY

LE MINISTRE

- Vu la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le referendum en date du 30 juillet 2018 ;
- Vu La loi N°20 – 034/AU du 29 décembre 2020, portant révision de la loi N°94 – 035/AF du 20 décembre 1994 portant orientation de l'Education ;
- Vu la loi N°14 – 024/AU du 14 juin 2014, portant orientation et organisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en Union des Comores ;
- Vu le Décret N° 08 - 020/PR du 10 mars 2008, portant organisation et missions du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Vu le Décret N°22 – 038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- Vu l'autorisation administrative N°22 – 964/MENERSFIP/SG du 20 octobre 2022, relative à l'autorisation d'exercice de l'Université numérique MIDOCEAN ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Sont accrédités, en tant que diplômes nationaux préparés à l'Université MIDOCEAN, dans le cadre du Cycle **LMD (Licence, Master, Doctorat)**, les Diplômes dont les mentions suivent :

- 1 - Licence en Médias Numériques (LMN) ;
- 2 - Licence en Technique de l'information (LTI) ;



Moroni, le 18/07/2023

Décision N°23 - 035 / MENERSFIP/CAB
Portant accréditation des formations de l'Université
numérique MIDOCEAN UNIVERSITY

LE MINISTRE

- Vu la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le referendum en date du 30 juillet 2018 ;
- Vu La loi N°20 – 034/AU du 29 décembre 2020, portant révision de la loi N°94 – 035/AF du 20 décembre 1994 portant orientation de l'Education ;
- Vu la loi N°14 – 024/AU du 14 juin 2014, portant orientation et organisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en Union des Comores ;
- Vu le Décret N° 08 - 020/PR du 10 mars 2008, portant organisation et missions du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Vu le Décret N°22 – 038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- Vu l'autorisation administrative N°22 – 964/MENERSFIP/SG du 20 octobre 2022, relative à l'autorisation d'exercice de l'Université numérique MIDOCEAN ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Sont accrédités, en tant que diplômes nationaux préparés à l'Université MIDOCEAN, dans le cadre du Cycle **LMD (Licence, Master, Doctorat)**, les Diplômes dont les mentions suivent :

- 1 - Master en Sciences de l'Intelligence Artificielle (MSIA) ;
- 2 - Master en Management des Ressources Humaines (M2RH) ;

- 3 - Master en Technologies Financières (MTeF) ;
- 4 - Doctorat en Technologie de l'Information (PhDTI) ;
- 5 - Doctorat en Sciences de l'Education (PhDSE)
- 6 - Doctorat en Marketing (PhDMa)
- 7 - Doctorat en Médias Numériques (PhDMeN)

Article 2 : La validité de l'accréditation est établie pour une durée de cinq (05) ans renouvelable.

Article 3 : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale, le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont chargés, chacun en ce qui lui concerne, de l'application de la présente décision qui, prenant effet à compter de sa date de sa signature, sera communiquée partout où besoin sera.



Dr TAKIDDINE Youssouf

- 3 - Licence Management des Projets (LMGP) ;
- 4 - Licence en Management (LMGT)
- 5 - Licence en Marketing Numérique (LMN)
- 6 - Licence en Entrepreneuriat et l'Innovation (LEI)
- 7 - Master en Management (M2GMT) ;
- 8 - Master en Management des Projets (M2GMP)
- 9 - Master en Gestion des risques (MGRI)
- 10 - Master en Relations Publiques (MRP)
- 11 - Master en Cyber Sécurité (MCyS)
- 12 - Master en Médias Numériques (MeMN)
- 13 - Master en Marketing Numérique (MMN)
- 14 - Master en Entrepreneuriat (MEnt)
- 15 - Master en leadership Educatif (MLeEd)
- 16 - Master en droit du numérique (MDNu)
- 17 - Doctorat en Management (PhDMP)

Article 2 : La validité de l'accréditation est établie pour une durée de cinq (05) ans renouvelables.

Article 3 : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale, le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont chargés, chacun en ce qui lui concerne, de l'application de la présente décision qui, prenant effet à compter de sa date de sa signature, sera communiquée partout où besoin sera.



Dr TAKIDDINE Youssouf



Moroni, le 03/02/2024

Décision N°24 - 001 / MENERSFIP/CAB
Portant accréditation des formations de l'Université
numérique MIDOCEAN UNIVERSITY

LE MINISTRE

- Vu la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le referendum en date du 30 juillet 2018 ;
- Vu La loi N°20 – 034/AU du 29 décembre 2020, portant révision de la loi N°94 – 035/AF du 20 décembre 1994 portant orientation de l'Education ;
- Vu la loi N°23 – 020/AU du 27 novembre 2023, modifiant et complétant la loi N°14-024/AU du 14 juin 2014, portant orientation et organisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en Union des Comores ;
- Vu le Décret N° 08 - 020/PR du 10 mars 2008, portant organisation et missions du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Vu le Décret N°22 – 038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- Vu l'autorisation administrative N°22 – 964/MENERSFIP/SG du 20 octobre 2022, relative à l'autorisation d'exercice de l'Université numérique MIDOCEAN ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er :

Sont accrédités, en tant que diplômes nationaux préparés à l'Université MIDOCEAN, dans le cadre du Cycle LMD (Licence, Master, Doctorat), les Diplômes dont les mentions suivent :

- 1 - Master en Comptabilité et Audit (M2CA) ;
- 2 - Master en Finance (M2Fi) ;
- 3 - Master en Administration de la Santé (M2AS) ;
- 4 - Master en Développement Durable (M2DD)
- 5 – Master en Science des Données (M2SD)

Article 2 :

La validité de l'accréditation est établie pour une durée de cinq (05) ans renouvelable.

Article 3 :

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale, le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont chargés, chacun en ce qui lui concerne, de l'application de la présente décision qui, prenant effet à compter de sa date de sa signature, sera communiquée partout où besoin sera.



Dr TAKIDDINE YOUSOUF

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Education Nationale
De l'Enseignement et de la Recherche Scientifique,
de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

Le Ministre



جمهورية القمر المتحدة
وحدة- تضامن- تنمية

وزارة التربية الوطنية والتعليم والبحث

العلمي والتدريب والتكامل المهني

الوزير

Moroni, le 14/02/2024

Décision N°24 - 002 / MENERSFIP/CAB
Portant accréditation des formations de l'Université
numérique MIDOCEAN UNIVERSITY

LE MINISTRE

- Vu la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le referendum en date du 30 juillet 2018 ;
- Vu La loi N°20 – 034/AU du 29 décembre 2020, portant révision de la loi N°94 – 035/AF du 20 décembre 1994 portant orientation de l'Education ;
- Vu la loi N°23 – 020/AU du 27 novembre 2023, modifiant et complétant la loi N°14-024/AU du 14 juin 2014, portant orientation et organisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en Union des Comores ;
- Vu le Décret N° 08 - 020/PR du 10 mars 2008, portant organisation et missions du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Vu le Décret N°22 – 038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- Vu l'autorisation administrative N°22 – 964/MENERSFIP/SG du 20 octobre 2022, relative à l'autorisation d'exercice de l'Université numérique MIDOCEAN ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er :

Sont accrédités, en tant que diplômes nationaux préparés à l'Université MIDOCEAN, dans le cadre du Cycle LMD (Licence, Master, Doctorat), les Diplômes dont les mentions suivent :

- 1 - Master en Administration des Affaires (MA2) ;
- 2 - Doctorat en Droit (PhDD) ;
- 3 - Doctorat en Ressources Humaines (PhDRH) ;

Article 2 :

La validité de l'accréditation est établie pour une durée de cinq (05) ans renouvelables.

Article 3 :

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale, le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont chargés, chacun en ce qui lui concerne, de l'application de la présente décision qui, prenant effet à compter de sa date de sa signature, sera communiquée partout où besoin sera.



Dr TAKIDDINE YOUSSEF